

## ✓ NOTIONS PREALABLES

La vigilance reste de mise pour lutter contre la propagation du virus.

Aussi, nous vous demandons de maintenir les gestes barrières jusqu'ici appliqués, en particulier le port du masque chirurgical durant toutes vos interventions. Nous sommes bien conscients de l'inconfort, mais son port reste nécessaire pour limiter le risque de transmission du virus. Les nouvelles consignes sont repérables par le pictogramme .



### Transmission du virus

- Par sécrétions nasales ou buccales
- Par Contamination manu-portée
- D'homme à homme
- Dans le cadre d'un contact étroit et prolongé (même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection)
- Durée d'incubation entre 5 et 14 jours

Le virus peut survivre quelques heures, voire quelques jours, dans l'environnement.

En cas de nouvelles mesures de confinement partielle ou totale, nous suivrons les directives du Département en termes de poursuite des interventions. Une vigilance sera apportée quant au public accompagné (isolement, dépendance, etc.) Les interventions à domicile devront être réalisées en poursuivant les mesures décrites dans cette procédure.

Par ailleurs, nous vous rappelons la nécessité **d'alerter immédiatement votre maison des services** :

- Si vous ou l'un de vos proches présentez le moindre symptôme d'infection respiratoire.
- Si un bénéficiaire ou un proche avec qui il a été en contact présente de tels symptômes.

### Vos équipements au quotidien :

- ✓ Masques chirurgicaux à porter sur votre trajet et durant toutes les interventions  
/!\ Les masques « grands publics » (tissus et jetables) ne doivent pas être utilisés dans le cadre de vos missions. Gardez-les pour votre usage personnel.
- ✓ Blouse en tissu : demandez une autre blouse à votre point de collecte/maison des services si vous en manquez- blouse à laver à 60°C chaque jour.
- ✓ Tabliers jetables : pour les douches, les contacts rapprochés, les soins à risque de projection
- ✓ Gants : pour l'aide à la toilette
- ✓ Flacon de solution hydro-alcoolique : à remplir de nouveau une fois vidé en Maison des Services ou en réunion mensuelle
- ✓ Spray nettoyant-désinfectant ou aérosols : les sprays qui vous sont distribués contiennent de l'eau de javel. A ce titre, même si ce n'est pas indiqué sur l'étiquette, ils sont désinfectants.

Si vous réalisez de la garde d'enfants, demandez à votre Maison des Services une visière recouvrante, qui pourra être portée par l'enfant.

## ✓ GESTES BARRIERES ET EQUIPEMENTS

|  |  |
|--|--|
| <b>PRECAUTIONS<br/>STANDARD</b>                | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Hygiène corporelle quotidienne</li> <li>✓ Tousser ou éternuer dans son coude (usage de mouchoirs en papier jetable)</li> <li>✓ Cheveux propres et totalement attachés</li> <li>✓ Lunettes de vue maintenues propres</li> <li>✓ Les boucles d'oreille, les piercings et les chaînes doivent rester discrètes</li> <li>✓ Ongles courts, ne dépassant pas la pulpe des doigts</li> <li>✓ Pas de vernis, même incolore</li> <li>✓ Pas de faux ongles, ni gel, ni résine</li> <li>✓ Pas de bijoux (y compris l'alliance) sur les mains et avant-bras</li> </ul>  |
| <b>LAVAGE /<br/>DESINFECTION<br/>DES MAINS</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Lavage à l'eau et savon liquide ou solution hydro-alcoolique</li> <li>✓ Essuyage par serviette papier à usage unique</li> <li>✓ Ne pas porter ses mains à son visage</li> </ul>   |
| <b>PORT DES<br/>GANTS</b>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Obligatoire pour les soins uniquement d'aide à la toilette</li> <li>✓ En cas de contact avec des liquides biologiques ou du sang</li> <li>✓ Gants à usage unique à jeter après le soin dans une poubelle au domicile de la personne</li> <li>✓ Hygiène des mains après retrait des gants</li> <li>✓ Pour le ménage, utiliser les gants habituellement utilisés pour le contact avec les produits d'entretien uniquement</li> </ul>  |
| <b>PORT DU<br/>MASQUE<br/>CHIRURGICAL</b>      | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Obligatoire pour toutes les interventions</b></li> <li>✓ Permet de réduire la diffusion des particules potentiellement infectieuses et protège les autres personnes et l'environnement. A porter :           <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pendant toutes les interventions (y compris les déplacements)</li> <li>✓ Port du masque maximum : 4 heures</li> <li>✓ Hygiène des mains avant le port du masque et après le retrait</li> <li>✓ Retrait du masque par les attaches</li> <li>✓ Pas de port du masque en collier</li> <li>✓ Ne pas toucher le masque lorsqu'il est porté.</li> <li>✓ Pour éviter la buée sur les lunettes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plaquer bien la partie en fer sur votre nez.</li> <li>○ Laver vos verres à l'eau savonneuse avec une microfibre</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> |

## ✓ CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN DU LOGEMENT

Afin de lutter contre la propagation du coronavirus, une bonne hygiène du cadre de vie est nécessaire.

- ✓ Aérer les pièces de vie au moins 10 minutes plusieurs fois / jour.
- ✓ Retenez que le virus est sensible aux produits javellisés. L'eau de javel n'est pas à utiliser pure. Toujours diluer l'eau de Javel avec de l'eau froide.

➔ *Exemple de dilution : 250 mL d'eau de Javel diluée à 2,6% de chlore actif (1berlingot) + 1L d'eau froide. Temps de contact de 30 minutes, puis rinçage.*

| Nettoyage des surfaces   | Nettoyage des sols  |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Nettoyer régulièrement les surfaces fréquemment touchées (poignées de porte, télécommande, écrans, téléphones portables, etc.)</li> <li>✓ Utiliser des lingettes à usage unique plutôt que des chiffons en tissus</li> <li>✓ Sinon, laver les chiffons à 60°C (cycle + 30 minutes)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Utiliser l'aspirateur que si nécessaire (tapis)</li> <li>✓ Privilégier le lavage humide au balayage pour éviter la mise en suspension de particules</li> <li>✓ Utiliser de préférence un produit détergent javellisé et portez des gants</li> <li>✓ Préférer des bandeaux à usage unique désinfectant pré imprégné du commerce</li> <li>✓ Sinon, à la fin du ménage, tremper le matériel (serpillères, balais, franges de lavage, etc.) dans un produit désinfectant virucide (produit javellisé), puis essorer et faire sécher</li> </ul> |

➔ **Si le bénéficiaire ne dispose pas de produit javellisé/virucide, utilisez votre spray fourni par l'ADMR, en attendant qu'il en achète.**

**!/ \ Tous les produits désinfectants ne sont pas virucides. Certains ne sont que bactéricides.**

## ✓ CONSIGNES POUR L'ENTRETIEN DU LINGE

Changer régulièrement les draps. Les mettre directement dans la machine à laver sans les déposer ailleurs dans le logement.

Changez le linge de toilette tous les jours.

Après chaque journée de travail, laver l'ensemble de votre tenue de travail. Si vous n'avez pas suffisamment de blouse pour le roulement des lessives, demandez-en une autre en Maison des Services. A défaut, vous pouvez porter vos vêtements personnels que vous mettez à laver en fin de journée.

**Ne pas secouer le linge et les draps. Ne pas les plaquer contre soi.  
Choisir un cycle à 60°C ou à défaut du lavage à 60°C, choisir un cycle long**

## ✓ INTERVENTION A DOMICILE

- ✓ Mettre votre masque, en sortant de chez vous, avant votre première intervention (4h maximum).
- ✓ Respecter une distance de 1 mètre avec toute autre personne à l'extérieur et éviter le contact avec les surfaces extérieures.
- ✓ Privilégier la voiture, le vélo ou la marche plutôt que les transports en commun. Des solutions en interne sont possibles : mise à disposition de vélo électrique, de véhicule à usage professionnel.  
Si vous vous trouvez dans l'obligation de prendre les transports en commun, le port du masque est obligatoire.
- ✓ Désinfecter votre téléphone portable et laisser tout objet non essentiel dans votre véhicule.



## A votre arrivée

- ✓ Se désinfecter les mains au gel hydro-alcoolique avant et après avoir sonné ou touché le digicode.
- ✓ Eviter de prendre l'ascenseur et de toucher les surfaces dans les parties communes.
- ✓ Se faire ouvrir la porte d'entrée ou l'ouvrir avec le coude si possible.
- ✓ Saluer sans serrer la main, ni faire la bise.
- ✓ Suspendre ses affaires en hauteur.
- ✓ Procéder à une hygiène des mains.



## Pendant votre intervention

- ✓ S'assurer que le bénéficiaire va bien : Comment se sent-il ? Est-il sorti ? A-t-il eu des problèmes de santé ? A-t-il de la toux ? de la fièvre ? des troubles digestifs ?
- ✓ Inciter le client à porter un masque en votre présence. S'il présente des symptômes du Covid-19, le port du masque par le client est obligatoire et se référer à la conduite à tenir « Intervention chez une personne malade Covid19 ». En cas de doute, contacter votre maison des services.
- ✓ Ne pas utiliser votre téléphone portable (ou se relaver les mains après).
- ✓ Procéder à un lavage des mains avant et après tout acte rapproché (aide au repas, à la prise des médicaments, à la toilette, manipulation du matériel, etc.).
- ✓ En cas de contact rapproché, de soins mouillants ou avec risque de projection : porter un tablier.
- ✓ Désinfecter les surfaces fréquemment touchées avec les mains.

### Gardez vos distances !

Il est toujours nécessaire de maintenir une distance d'au moins mètre.

- Demander au client de patienter dans une pièce différente lors de l'entretien du logement
- S'assurer du respect de la distanciation même lors d'une pause « café » avec le client, d'un moment d'échanges ou de convivialité
- Demander au client de limiter les visites de voisins, amis, etc. pendant les interventions. En cas de nécessité liée à l'autonomie du bénéficiaire, le visiteur devra porter un masque.
  - En cas de non-respect : remonter la situation à la maison des services

**Les gants à usage unique peuvent servir de support au virus : Ne les utiliser que pour 1 acte / 1 client et se laver les mains juste après les avoir enlevés.**



## Retour à votre domicile

- ✓ De retour à la maison, ne rien toucher.
- ✓ Enlever vos vêtements de la journée et les mettre à laver selon consignes ci-dessus.
- ✓ Désinfecter votre téléphone, vos lunettes avec de l'eau et du savon ou de l'alcool.
- ✓ Désinfecter les choses ramenées de l'extérieur.
- ✓ Se laver les mains, ou mieux se doucher.

## ✓ MESURES A PRENDRE AUPRES DES ENFANTS

### Port du masque ou d'une visière

- ✓ Les professionnels sont tenus de porter un masque pendant leurs interventions.
- ✓ Pour les enfants de 0-3 ans le port du masque est à proscrire.
- ✓ Pour les enfants de 3-10 ans, le port du masque n'est pas recommandé.
- ✓ **Une visière réglable recouvrant le visage de l'enfant est mise à disposition de la famille durant l'intervention.** Lorsque cela est possible, elle doit être portée par l'enfant. A l'issue de l'intervention, elle est enlevée et désinfectée par le salarié. Une hygiène des mains est ensuite requise.

### Autre geste barrière

- ✓ Prévoir une hygiène des mains par l'enfant au moins toutes les heures
- ✓ Lavage au savon - utilisation de solution hydro-alcoolique uniquement sous la surveillance du salarié
- ✓ Communiquer sur les gestes barrières : garder une distance de 1 mètre entre les personnes (ex : équivalent de 2 grands pas), ne pas s'embrasser, faire des câlins, se bagarrer...

### Activités ludiques ou éducatives

- ✓ Privilégier les jeux et activités en extérieur tout en évitant les parcs pour enfants et leurs aires de jeux collectifs (balançoire, tourniquet...)- Sinon, prévoir hygiène régulière des mains
- ✓ Privilégier les jeux et activités qui ne nécessitent pas de toucher des surfaces communes :
  - pas de jeu/sport de contact-combat
  - néanmoins, sport collectif désormais possible sous réserve du respect d'une distance minimum de 2 mètres entre joueurs
  - footing, vélo à plusieurs possible moyennant 10 mètres de distance entre « coureurs »
  - limitation des jeux de société
  - pour le dessin, travaux manuels : éviter de partager le matériel
  - quelques propositions : jeux de mimes, devinettes, jeux de construction, puzzles (selon degré d'autonomie de l'enfant)
- ✓ préférer l'utilisation de jeux appartenant aux familles et éviter d'amener des affaires personnelles au domicile des familles :
  - Si le professionnel amène ses jeux personnels :
    - Les désinfecter avant et après l'intervention
    - 1 jeu = 1 famille, le jeu ne doit plus être réutilisé dans la journée
- ✓ Gestion des équipements/objets en contact avec les enfants
  - Pour les jouets pouvant être portés à la bouche, privilégier des objets en plastique et en tissu pouvant être lavés soit en machine à 60°, soit avec un produit désinfectant compatible avec les surfaces alimentaires.
  - Changer régulièrement le linge des enfants : dès que nécessaire (bavoirs, draps, gants de toilette, serviettes individuelles des enfants, etc.).

### Repérage des symptômes

- ✓ Chez les enfants de moins de 3 ans : la fièvre peut être le seul signe notamment.
- ✓ Chez l'enfant de moins de 3 mois, il peut y avoir également de la toux, des difficultés respiratoires, une altération de l'état général et/ou de la diarrhée.
- ✓ Les parents doivent prendre la température de leurs enfants avant de les confier.

### ✓ CONSIGNES EN CAS D'ACCOMPAGNEMENT AUX SORTIES

Le transport d'un client en véhicule personnel est possible :

- Demander au client de porter un masque. S'il n'en a pas, le lui fournir.
- Lui demander de procéder à une hygiène des mains avant de monter à bord
- Déposer ses affaires personnelles dans le coffre du véhicule
- Lui demander de s'installer à l'arrière du véhicule, à l'opposé du siège conducteur.
- Le cas échéant, demander au client d'emporter tous ses déchets lorsqu'il quitte le véhicule (ex. mouchoirs, chewing-gums...)
- Nettoyer, voire désinfecter les parties les plus fréquemment touchées à la fin de chaque course: poignée de porte, boutons divers, ceinture, appui-tête, lève-vitre, volant, tableau de bord, autoradio, levier de vitesse, boîte à gants, siège(s).
- Ne pas enchaîner les transports de personne dans la même journée

En cas d'accompagnement à un rendez-vous médical :

- Contacter le cabinet médical afin de prendre connaissance des mesures concernant l'accompagnant (lieu d'attente notamment, port du masque, etc.)
- Procéder à une hygiène des mains stricte avant entrée et en sortie du cabinet, lors de contact avec toutes surfaces potentiellement contaminées (poignées de porte, ...)
- Respecter les distances entre le praticien, le patient et vous-même durant la consultation.

**En cas de mesures de confinement partiel ou total, nous transmettrons les directives en termes de transport des personnes accompagnées aux responsables de secteur. Une communication sera effectuée directement par votre Maison des services.**

### ✓ CONSIGNES SPECIFIQUES EN PERIODE DE GRIPPE / GASTRO-ENTERITE



La stratégie de vaccination, établie selon la Haute Autorité de Santé, vise en priorité les populations les plus vulnérables (à risque de complications et de formes graves de la grippe).

**La stratégie de vaccination vise à assurer une protection indirecte à ces personnes en vaccinant les professionnels au contact des populations vulnérables.**

Contre la présence simultanée des deux virus et leur propagation, nous vous demandons de maintenir une **vigilance accrue quant à l'application des gestes barrières** (port du masque, distanciation et lavage des mains).

A noter que les mesures barrières protègent aussi bien contre le virus de la grippe que le virus de la COVID-19.

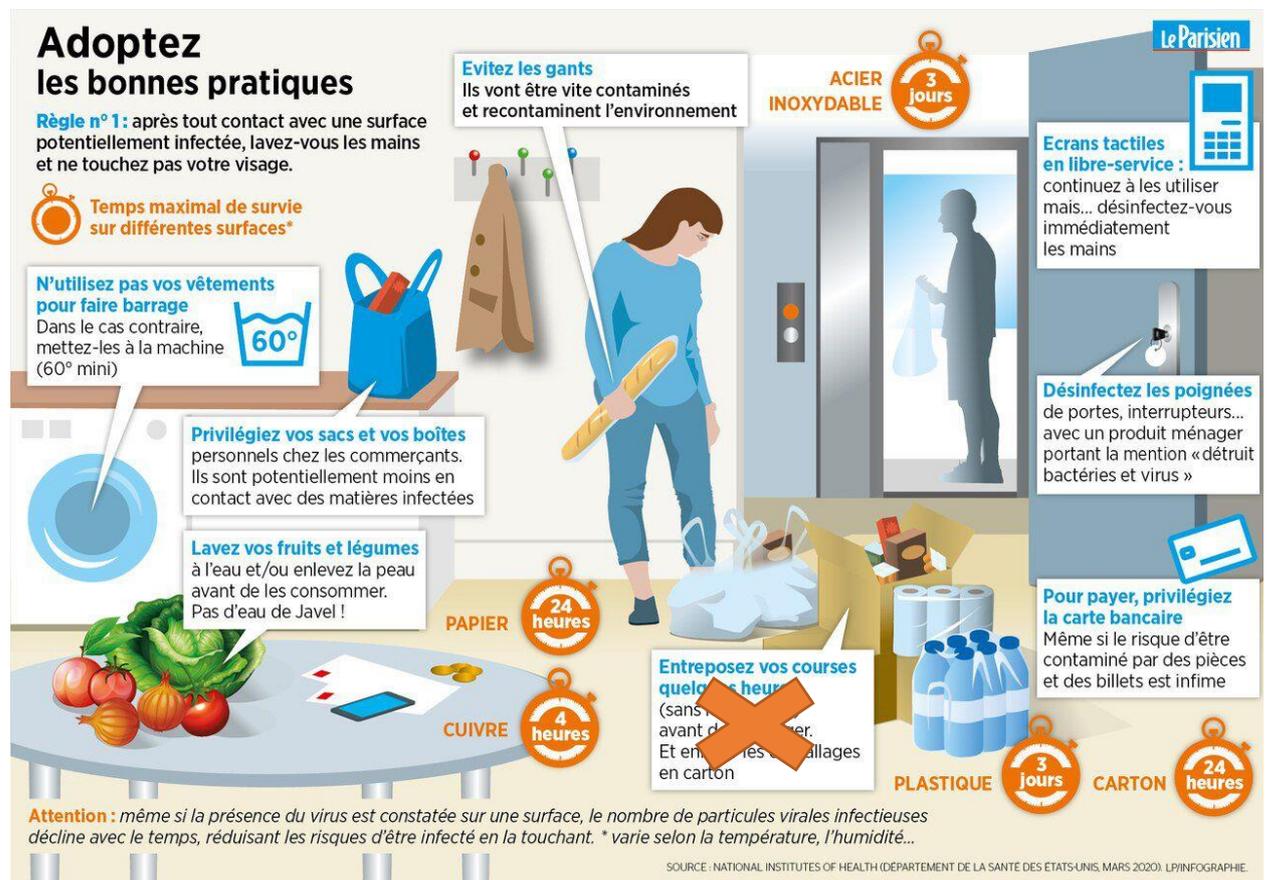
## ✓ CONSIGNES CONCERNANT LES COURSES

Vous pouvez désormais être accompagné par le client pour la réalisation des courses, mais en respectant les conditions suivantes :

- Eviter de vous faire accompagner lorsque la personne est vulnérable (plus de 70 ans...) ou présente des risques accrus face au virus.
- Préférer les commerces de proximité limitant les contacts avec de multiples personnes.
- Eviter les horaires d'affluence
- S'assurer du port du masque par le client : masque grand public ou masque lavable certifié AFNOR à la charge du client (en cas de difficultés d'approvisionnement, lui fournir un masque de la dotation ADMR si nécessaire).

Au retour des courses :

- Vous pouvez ranger les courses immédiatement après avoir retiré les sur-emballages.
- Procéder à un lavage des mains avant toute manipulation des courses et après.
- Rincer à l'eau claire les fruits et légumes, surtout pour ceux qui seront mangés crus. Le vinaigre blanc semble inefficace contre les virus. D'une manière générale, le virus est tué si l'aliment est cuit à plus de 63°C pendant au moins 4 minutes.



## ✓ INTERVENTION CHEZ UNE PERSONNE MALADE COVID-19 ou SUSPICION EN ATTENTE RESULTAT

### Pour le bénéficiaire

- ✓ Confinement au domicile : il est conseillé que la personne infectée reste dans une pièce spécifique, en évitant les contacts avec les autres membres du foyer.
  - ✓ Surveillance de la température 2 / jour
- En cas d'évolution de l'état général, appeler le médecin traitant qui le suit.  
Si le médecin n'est pas joignable ou en cas de signes de gravité, contacter le 15.

### Pour l'entourage

- ✓ Restrictions des activités sociales et des contacts avec des personnes fragiles
  - ✓ Surveillance personnelle de la température 2/jour et surveillance des signes respiratoires
- En cas d'apparition de fièvre ou de symptômes respiratoires chez un membre de l'entourage, prendre contact avec le médecin traitant. A défaut ou en cas de signes de gravité, contacter le 15.

### Au sein du logement

- ✓ Aérer régulièrement 3/jour (à minima 10 minutes).
- ✓ Se laver les mains par friction hydro-alcoolique et par lavage au savon.
- ✓ Ne pas toucher d'objets communs et ne pas partager serviettes, verres et couverts.
- ✓ Laver régulièrement les surfaces fréquemment touchées (poignées, télécommandes, téléphones portables, etc.)



### Pendant votre intervention

Les interventions essentielles peuvent se poursuivre moyennant l'application des gestes barrières et précautions gouttelettes et contacts.

- ✓ Garder une distance d'au moins un mètre, autant que possible. En cas de soin rapproché, demander à la personne malade de tourner la tête.
- ✓ Porter un masque (4h maximum).
- ✓ Porter une surblouse / tablier/surchaussures/charlotte. A défaut d'une surblouse porter un tablier jetable + manchettes
- ✓ En cas de risque de projections de liquides biologiques, des lunettes sont fournies.
- ✓ En fin d'intervention, retirer le masque et les équipements à usage unique et jeter les dans une poubelle au domicile de la personne. (sac poubelle à usage dédié)
- ✓ Désinfecter les lunettes.
- ✓ Procéder à une hygiène des mains avant et après tout acte, ainsi qu'en fin d'intervention.



### En cas de nettoyage des espaces fréquentés par la personne malade

Un délai de latence de 20 minutes est souhaitable avant d'intervenir.

- ✓ S'équiper d'une surblouse et de gants de ménage.
- ✓ Privilégier la technique de lavage/désinfection décrite ci-dessus.